

Face aux clandestins, la force

► Les Vingt-sept créent une brigade d'intervention rapide aux frontières en difficulté.

Les citoyens attendent de l'Europe qu'elle assure une protection efficace des frontières extérieures communes." C'est Wolfgang Schäuble, le ministre allemand de l'Intérieur, qui l'a déclaré vendredi à Luxembourg. Face aux immigrés clandestins, l'Union a prévu une force. Réactive rapidement par surcroît.

L'idée, qui doit encore être entérinée par le vote du rapport du Belge Gérard Deprez la semaine prochaine au Parlement de Strasbourg, est de tenir à disposition des Etats membres en proie à un afflux massif de clandestins une brigade d'intervention rapide de 450 hommes, dont 4 experts belges spécialistes en faux

documents, contrôle aux frontières et rapatriement. Cette mise à disposition ne serait toutefois pas inconditionnelle puisque tout Etat pourrait refuser d'envoyer ses hommes s'ils sont indispensables sur le territoire national.

C'est l'Agence européenne de surveillance des frontières extérieures (Frontex) qui sera chargée de déployer les équipes dans un délai de quelques jours à destination de chaque pays dont les frontières appaîtront sous la menace. Les experts agiront dans le cadre du nouveau règlement adopté par les Vingt-sept, alors que, jusqu'à présent, seule l'Allemagne disposait en Europe de réglementations permettant d'attribuer des compétences d'exécution à des agents détachés. "Lors de la Coupe du Monde de la Fifa en 2006, l'attribution de compétences exécutives aux agents détachés s'est avérée très utile pour la Police fédérale", a souligné

M. Schäuble.

Pour l'aider dans ses missions, Frontex aura accès à du matériel européen, soit 27 hélicoptères, 116 bateaux et 21 avions et 392 autres outils, comme des caméras ou des radars, fournis par les pays membres pour assurer les patrouilles régulières. La Belgique a ainsi promis de dégager un hélicoptère, un vaisseau et du matériel de détection des faux documents. Des patrouilles côtières aux frontières maritimes méridionales, chargées de surveiller des zones de plaques tournantes de la migration illégale, viendront par ailleurs s'ajouter à celles déjà en œuvre, notamment en collaboration avec le Sénégal, dès le mois de mai. Car plus de 30 000 illégaux se sont échoués l'année dernière après avoir quitté l'Afrique pour rejoindre les Canaries. Et des centaines ont trouvé la mort.

S.Vt.